

L'an deux mil seize, le vingt-cinq février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize février deux mil seize s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Delphine MAUGUEN, Muriel MENIER, Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 11

Absents excusés :

Cécile LEVEAUFRE donne pouvoir à Gilles LENFANT

Daniel MOULIN donne pouvoir à Xavier LEPOUZE

Elodie GUERIN donne pouvoir à Sandra SCHMITT

Votants : 14

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame Delphine MAUGUEN a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Subvention aux associations

Le Conseil Municipal a fixé à l'unanimité le montant des subventions pour les associations de la commune :

- CCAS	4 000 €
- DETENTE ET LOISIRS	550 €
- MISEREY TONIC	450 €
- MISEREY SPORTS	700 €
- ASSOCIATION CHASSEURS	300 €

Et pour les associations hors-commune :

- CFA Val de Reuil	60 €
- PAPILLONS BLANCS	60 €
- Lycée Horticole Evreux	200 €

POINT COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Point sur les grandes lignes du compte administratif 2015 qui sera voté lors du prochain conseil municipal. Constat : baisse des dotations, notamment la DGF.

URBANISME : RETROCESSION DES PARCELLES

Nous allons entamer la démarche de rétrocession des parcelles en bord de voirie qui devraient être dans le domaine public de la commune mais qui sont toujours en propriété privée.

ECOLE : ADMISSION DES ENFANTS HORS COMMUNE

Un règlement d'accueil des enfants en classe de Toute Petite Section va être mis en place en collaboration avec les enseignants. Une participation financière sera demandée pour les enfants hors commune.

QUESTIONS DIVERSES

Déchets

Relève des bennes du point éco vert tous les mercredis. Possibilité de mélanger tous les déchets verts : branchages, pelouse, feuilles. Pour des mesures de sécurité, la petite benne sera remplacée par une grande.

Le Grand Evreux Agglomération va mettre en place une collecte des déchets amiantés par :

- Collecte gratuite par benne mise à disposition dans la commune
- Collecte payante à domicile sur RDV : 95 € / intervention

Eglise

Nous avons le reçu le devis de cursus pour la continuité des travaux de réfection de l'église.

A charge de la commune : 1 703.54 € du GEA : 6 804.00 €

Urbanisme

La commune doit prendre position sur la limite de la zone Ubh et la zone N pour la parcelle D53 située au Breuil. Le conseil municipal à la majorité (2 contre et 12 pour) décide que la limite se trouve sur le bord extérieur de la parcelle, celle-ci est donc en zone Ubh.

Ecole

L'école a reçu le prix « Jeunes Pousses » pour sa participation au concours des jardins organisé par le GEA.

Un spectacle est organisé par la classe des CM1-CM2 le vendredi 20 mai à Gauciel, lors de la venue des correspondants américains.

Changement de l'armoire froide dans la cantine.

Recensement de la population

259 logements recensés sur 260 logements, soit 99.6 % de logements recensés :

- 241 résidences principales
- 8 résidences secondaires
- 1 logement occasionnel
- 10 logements vacants

Population recensée : 638 habitants.

Taux de réponse par internet : 74.4%

La séance est levée à 21h45.